



Rassembler nos forces

Le plan d'action
du Canada pour les
questions autochtones



Rapport d'étape



Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2000
<http://www.ainc.gc.ca>

QS-6147-000-BB-A1
N° de catalogue R32-192/2000
ISBN 0-662-65048-4

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Source de la page couverture : Tessa MacIntosh

Table des matières

Message conjoint des ministres	1
Rassembler nos forces : reconnaître le passé pour bâtir un avenir meilleur	2
Renouveler les partenariats	4
Renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones	8
Établir une nouvelle relation financière	12
Renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens	14
Le programme pour le Nord	24





Source : Tessa MacIntosh

Message conjoint des ministres

Avec l'arrivée du nouveau millénaire, il est important de revoir le passé afin de mieux planifier l'avenir. Pour les Autochtones, le temps est venu de transformer en réalité les rêves et les aspirations des générations passées.

En 1998, le gouvernement du Canada lançait *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* afin d'établir des liens entre les défis du passé, les réalités du présent et les possibilités d'avenir. Les Autochtones, le gouvernement et d'autres partenaires ont convenu de travailler ensemble dans le but de créer des emplois, de stimuler la croissance, de favoriser la stabilité et d'améliorer la qualité de vie des Autochtones.

Rassembler nos forces reconnaît que cette vision qui propose l'établissement de collectivités et d'économies autochtones fortes et saines repose sur des partenariats solides, un saine exercice des pouvoirs et une nouvelle relation financière.

Après seulement deux années d'existence, *Rassembler nos forces* démontre déjà des résultats durables, positifs et tangibles, et ce, dans chacun de ses quatre thèmes. Et ce n'est que le début.

Nos efforts collectifs ont permis d'établir de solides fondations. En travaillant à réparer les injustices du passé, nous avons commencé à établir un climat de confiance et de coopération qui nous mènera vers un avenir plus prospère.

Ces partenariats solides nous permettent de travailler plus efficacement à régler de nombreuses questions qui favorisent un saine exercice des pouvoirs, une obligation accrue de rendre des comptes, une certitude sur le plan économique et une stabilité financière. Ensemble, nos efforts mèneront à des résultats concrets en vertu du quatrième thème de *Rassembler nos forces*, c'est-à-dire *Renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens*.

Notre approche globale met à contribution les Autochtones, les gouvernements, les institutions et le secteur privé. Il s'agit d'un plan à long terme visant des changements fondamentaux et durables. Nous savons que de tels changements exigent temps et dévouement.

En considérant ce qui a été accompli au cours de l'année dernière, il convient d'élargir notre champ de vision pour constater les répercussions des modifications progressives. Au cours des 30 dernières années, nous avons commencé à nous pencher sur les questions

historiques et à prendre des mesures pour accorder plus d'autonomie aux Autochtones. De grandes choses ont été accomplies : l'écart entre les conditions de vie des Autochtones et des non-Autochtones s'est rétréci, le niveau de scolarité a augmenté, le taux de chômage est à la baisse, l'infrastructure et les conditions de logement ont été améliorées.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les Autochtones puissent jouir du même niveau de vie que les autres Canadiens et Canadiennes, mais nous maintenons notre engagement à poursuivre sur notre lancée. *Rassembler nos forces* nous a permis de réorienter nos actions dans un cadre intégré afin de mettre en place les bases sur lesquelles édifier le développement communautaire et économique. *Rassembler nos forces* dispose de la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins particuliers des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis de partout au Canada, qu'ils vivent dans une collectivité nordique éloignée, dans une réserve en milieu rural, dans une collectivité métisse ou dans une agglomération urbaine importante.

Les priorités établies pour les années à venir reflètent cette approche globale et intégrée, soit de reconnaître le passé; de se tourner vers l'avenir; de faciliter le perfectionnement des capacités; de renforcer l'exercice des pouvoirs; de créer une économie autochtone; de moderniser la *Loi sur les Indiens*; d'établir une relation moderne fondée sur les traités; d'appuyer le développement du Nord canadien; de travailler plus efficacement avec les Premières nations, les Métis, les Inuits, les Indiens non inscrits et les Autochtones vivant en milieu urbain; ainsi que d'informer et de sensibiliser tous les autres Canadiens et Canadiennes.

Les Autochtones ont participé à l'édification du Canada, et *Rassembler nos forces* contribuera à faire en sorte qu'ils puissent commencer à prendre leur place dans notre pays et à récolter les bénéfices découlant de ce que nous avons créé ensemble.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme. Nous savons que de nombreux défis nous attendent, bien qu'ils se révèlent des occasions d'accroître la confiance et le respect et d'assurer un avenir prometteur à tous les Canadiens et Canadiennes.



Robert Nault

Robert Nault,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien



Ralph Goodale,
interlocuteur fédéral pour les
Métis et les Indiens non inscrits



Rassembler nos forces : reconnaître le passé pour bâtir un avenir meilleur

Au fil du temps, le gouvernement du Canada en est venu à comprendre l'héritage de notre relation passée avec les Autochtones et à prendre des mesures à cet égard. Nous avons réalisé que la partie de notre histoire qui concerne la façon dont ont été traités les Autochtones ne mérite pas de louanges.

Nous avons reconnu que les résultats de nos actions passées ont affaibli les systèmes politique, économique et social des Autochtones et de leurs nations. Par exemple, jusqu'en 1951, les Autochtones n'avaient pas le droit de faire appel aux services d'un avocat, et ce n'est qu'environ dix ans plus tard qu'ils ont obtenu le droit de voter.



Source : Tessa MacIntosh

De telles actions ont eu des répercussions sur les conditions sociales dans les collectivités autochtones qui, même si elles s'améliorent, ne se comparent pas à celles des collectivités non autochtones. Dans certaines collectivités, on fait face à une pénurie de logements et à un manque de commodités comme les services courants d'eau chaude et d'eau froide ainsi que les toilettes avec chasse d'eau. Le taux de chômage chez les Autochtones est près de trois fois plus élevé que le taux canadien. En outre, plusieurs collectivités autochtones ont toujours besoin des ressources et des connaissances spécialisées nécessaires pour régler efficacement des problèmes aussi importants que les taux élevés de mortalité infantile, de suicide chez les jeunes ainsi que de dépendance à l'aide sociale, taux qui sont plus élevés que la moyenne nationale.

La nécessité de réduire l'écart entre le niveau de vie des Autochtones et celui des non-Autochtones est aggravée par le fait que la population autochtone augmente environ deux fois plus rapidement que la population canadienne en général. Ainsi, les besoins en salles de classe, en logement, en infrastructure publique, en services sociaux et en emplois augmentent.

Toutefois, un processus de changement est en cours, ce qui a permis de commencer à prendre des mesures à l'égard d'importants aspects de la relation établie entre la Couronne et les Autochtones.

Plus de 45 jugements rendus par la Cour suprême nous ont aidés à comprendre notre passé et à tenter de moderniser notre relation.

Durant les années 70, le gouvernement a amorcé un processus de règlement des revendications territoriales globales dans des régions où aucun traité n'avait été signé. La première revendication territoriale fut réglée en 1975 avec les Cris de la Baie-James. Les règlements de revendications ont contribué à établir une stabilité politique et économique dans les collectivités autochtones concernées.

La *Loi constitutionnelle de 1982* a représenté un pas de géant vers le renforcement et la protection des droits des Autochtones en reconnaissant formellement l'existence des droits ancestraux et des droits issus des traités.

En 1995, la reconnaissance par le gouvernement du droit inhérent des Autochtones à l'autonomie gouvernementale, c'est-à-dire le fait que ces derniers ont le droit de gérer les activités quotidiennes de leurs collectivités dans le contexte canadien, a marqué une autre étape importante.

Malgré ces progrès considérables, c'est seulement en 1996, lors de la publication du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, qu'il est devenu évident qu'une approche globale et intégrée était nécessaire pour créer des changements durables et significatifs. En tout, le rapport comportait 440 recommandations destinées à tous les ordres de gouvernement.

En 1998, le gouvernement du Canada dévoilait sa réponse à la Commission royale sur les peuples autochtones en proposant une approche politique globale et à long terme visant à améliorer la qualité de vie des Autochtones et à promouvoir leur autosuffisance. Cette approche se nomme *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.



Source : Tessa MacIntosh

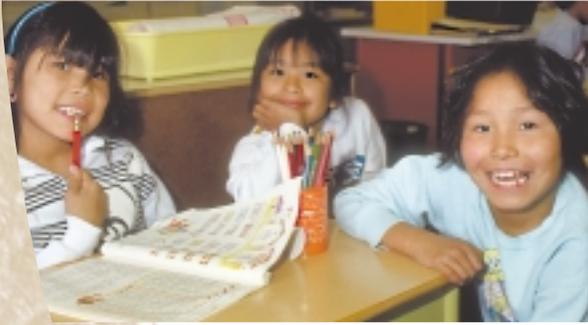
La vision que propose *Rassembler nos forces* est très simple :

- Un nouveau partenariat entre les Autochtones et les autres Canadiens et Canadiennes qui reflète notre interdépendance et nous permet de travailler ensemble dans le but de bâtir un avenir plus prospère.
- Des gouvernements autochtones viables sur le plan financier et capables de générer leurs propres revenus et de fonctionner à l'aide de transferts gouvernementaux sur lesquels ils peuvent compter.
- Des gouvernements autochtones qui reflètent les besoins et les valeurs de leurs collectivités, et qui y sont sensibles.
- La même qualité de vie pour les Autochtones et pour les autres citoyens et citoyennes du Canada.

Bien qu'il s'agisse d'un plan à long terme, *Rassembler nos forces* enregistre déjà des résultats impressionnants après seulement deux années d'existence.



Renouveler les partenariats



Source : Tessa MacIntosh

La reconnaissance, la responsabilité et le respect mutuels

Le thème *Renouveler les partenariats* met surtout l'accent sur des programmes et des initiatives qui nous aident à faire face aux problèmes du passé, nous permettant d'aller au-delà des griefs historiques et ainsi de relever ensemble les défis actuels et de profiter des possibilités d'avenir.

- Toutes les écoles au Canada ont reçu des documents portant sur la sensibilisation du public.
- Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones ainsi que les dirigeants de cinq organisations autochtones nationales se sont rencontrés pour la première fois en deux ans.
- Des séances de réflexion nationales et régionales sur le partenariat ont été organisées.

Guérir les séquelles du passé, bâtir l'avenir

En janvier 1998, le gouvernement a réservé une somme de 350 millions de dollars pour appuyer les *initiatives de guérison communautaire* afin d'atténuer les séquelles laissées par les sévices physiques et sexuels subis dans les pensionnats.

De plus, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et le ministère de la Justice analysent actuellement, avec les victimes des pensionnats et les Églises codéfenderesses, divers *modèles de règlement des différends* relatifs aux sévices subis dans les pensionnats. Ces modèles permettraient de répondre le plus adéquatement possible aux requêtes présentées. Un certain nombre de projets pilotes sont en cours dans le cadre de l'important travail visant à traiter de la façon la plus humaine possible les séquelles des pensionnats.

Comprendre les fondements du partenariat

Sensibiliser davantage le public aux questions autochtones et faire en sorte qu'il les comprenne mieux fait partie intégrante du thème *Renouveler les partenariats*.

- L'an dernier, quelque 5 500 élèves et 300 enseignants en Saskatchewan ont participé au *programme de visites par les sages*, dans le cadre duquel des sages se rendent dans les classes pour parler de la culture, des traditions et de la spiritualité des Premières nations et pour entamer la discussion sur les questions interculturelles fondamentales et les nombreuses contributions positives qu'apportent les Autochtones à la société.
- Au Québec, l'exposition itinérante *Braver les préjugés*, qui permet de démystifier les fausses idées sur les Autochtones, s'est notamment rendue au Complexe Desjardins de Montréal, au Vieux-Port de Québec, au centre de détention de Sainte-Anne-des-Plaines et à l'Aéroport international de Montréal, à Dorval.

- Partout dans la région de l'Atlantique, des enseignants des niveaux intermédiaire et secondaire ont participé à une série d'ateliers de *formation interactive sur la sensibilisation aux réalités culturelles* de même qu'à des visites de deux jours au Mother Earth Lodge de Red Bank, au Nouveau-Brunswick, ayant pour thème la formation sur la sensibilisation culturelle.
- Environ 6 000 élèves de 6^e année de Toronto ont été initiés à la culture des Premières nations durant le *Canadian Aboriginal Festival* au SkyDome de Toronto.
- Des enseignants autochtones ont mis au point, pour le MAINC, *Le Cercle d'apprentissage*, une série de trois guides visant à aider les enseignants à aborder avec les enfants âgés de moins de 14 ans les questions relatives aux Premières nations, ce qui a répondu à un besoin criant en renseignements de base sur les Premières nations pouvant facilement être utilisés en classe.



Source : Tessa MacIntosh

Des partenariats plus solides donnent lieu à des politiques et à des programmes améliorés

Il est essentiel de resserrer les liens entre les organisations autochtones pour améliorer la conception, l'élaboration et la prestation des programmes et des politiques. Pour ce faire, des accords politiques, des protocoles et d'autres programmes peuvent créer un cadre de travail destiné à aider les organisations autochtones à participer à la réforme de programmes, à la défense des intérêts et à la représentation politique.

- En Colombie-Britannique, un forum intitulé *Strengthening Our Political Voice* a rassemblé des représentants du MAINC ainsi que des comités, des associations et des organisations des Premières nations dans le but de donner un point de vue unifié sur les questions de politiques concernant les Premières nations dans la province et ainsi d'aider à créer un réseau de prestation de services autochtones intégré.
- En Alberta, le MAINC et les représentants des Premières nations signataires des traités n^{os} 6, 7 et 8 tiennent des *réunions bimensuelles* pour promouvoir l'établissement de relations et de partenariats plus solides. Il s'agit d'un processus ouvert, transparent et à guichet unique, où l'on partage l'information et où l'on prend des décisions.
- En Ontario, les efforts déployés pour élaborer des *protocoles d'ententes officiels* avec des organismes politiques représentant les Premières nations signataires d'un traité ont pour but d'établir une étroite collaboration en vue de cerner les priorités pour appuyer un plan stratégique destiné à diverses collectivités de la province. Déjà, des protocoles ont été signés avec les Chiefs of Ontario et le Six Nations Elected Council.



- Le Canada et le Manitoba travaillent de concert pour régler les problèmes auxquels font face les Autochtones vivant à Winnipeg. On a accordé une somme de 36 millions de dollars pour financer de nouveaux programmes ainsi que des programmes déjà en vigueur, et ce, dans les domaines de la santé, de la justice, de l'emploi et du développement économique. Dix ministères participent au processus.
- En 1999, l'unité d'élaboration de partenariats officiels MAINC-Assemblée des Premières Nations (APN) a été formée pour préparer le transfert des activités des services fonciers et fiduciaires aux Premières nations.



Source : Hans Blohm

- Des organisations autochtones nationales comme le Métis National Council (MNC), le MNC Women's Secretariat, le Congrès des Peuples Autochtones, l'Association nationale des centres d'amitié et le Métis Settlements General Council ont réalisé des progrès en offrant des conseils concrets au gouvernement fédéral en ce qui a trait à la mise en œuvre de *Rassembler nos forces*. Les consultations ont été financées par l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits.

- Les fournisseurs de services métis, autochtones et des Premières nations ont amorcé un certain nombre de processus communautaires partout au Canada en vertu de la *Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain*. On a tenu un forum ouvert sur les questions concernant les Autochtones vivant en milieu urbain dans le cadre duquel on a commencé, par l'entremise de la planification globale et multilatérale, à élaborer une stratégie destinée aux Autochtones en milieu urbain pour Vancouver. Des comités sur le partenariat communautaire auxquels participent des organisations autochtones et tous les ordres de gouvernement ont été établis à Regina, à Saskatoon et à Prince Albert. On a mis de l'avant un processus de dialogue et de discussion pour établir des processus communautaires dans un certain nombre de villes au Canada. À Edmonton et à Calgary, des groupes autochtones ont commencé à élaborer un concept de guichet unique.

- Des discussions sont en cours avec des organisations des Premières nations pour définir le mandat d'une *table ronde nationale* coordonnée par l'APN et qui sera chargée d'enquêter sur les allégations de traitement injuste des anciens combattants autochtones et de leurs personnes à charge.
- En vertu du *Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives* du ministère du Patrimoine canadien, on a offert une somme supplémentaire de huit millions de dollars pour 1998–2002 afin d'appuyer le perfectionnement des compétences des organisations nationales, régionales et locales représentant les Inuits, les Métis et les Indiens non inscrits. Grâce au financement, ces organisations ont été en mesure de créer ou de recréer des sections locales afin d'accroître l'apport des collectivités aux processus d'élaboration de politiques et de programmes; d'offrir des ateliers de formation; d'améliorer les connaissances en informatique et de stimuler les partenariats locaux.

- Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones ainsi que les dirigeants autochtones nationaux se sont réunis en décembre pour établir des processus qui mettraient l'accent sur l'obtention de résultats concrets par l'entremise d'initiatives de coopération. Les dirigeants ont convenu de se rencontrer chaque année et de concentrer leurs efforts sur la participation des Autochtones à l'économie.
- Les dirigeants autochtones nationaux se sont réunis avec le *conseil ministériel fédéral-provincial-territorial sur le renouvellement des politiques sociales* et les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones pour discuter du rôle des organisations autochtones nationales dans la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale. Les ministres et les dirigeants ont convenu de plusieurs étapes, notamment celle de tenir une autre réunion au cours de la prochaine année pour étudier les résultats du travail conjoint concernant la participation des Autochtones aux processus relatifs à l'Entente-cadre sur l'union sociale.
- En collaboration avec le MAINC et le Canada-Nunavut Geoscience Office, la Commission d'aménagement du Nunavut a tenu un *atelier sur le perfectionnement des compétences* d'une durée de deux jours. Cet atelier visait à réunir toutes les organisations responsables de la gestion des terres, des eaux et des ressources au Nunavut, et ce, pour discuter des propositions sur le perfectionnement des compétences et pour en élaborer.



Source : Tessa MacIntosh

La langue, le patrimoine et la culture

Le *Programme des langues autochtones* du ministère du Patrimoine canadien est conçu pour appuyer la revitalisation et la préservation des langues autochtones. Depuis 1998, le Programme a offert du financement destiné à une vaste gamme d'activités communautaires, notamment l'enregistrement des enseignements des sages, des camps en langue pour les enfants et les jeunes, des séances sur les langues offertes par les sages aux élèves de niveau préscolaire, des cours sur les langues destinés aux parents, des services de traduction des documents d'information, la recherche portant sur les personnes qui parlent les langues autochtones ainsi que l'évaluation et l'élaboration de documents et de programmes d'enseignement sur les langues.



Renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones



Source : Hans Blohm

La pierre d'assise du progrès

Des gouvernements stables qui reflètent les besoins et les valeurs de leurs collectivités, et qui y sont sensibles, sont la clé du développement et de l'autosuffisance communautaires. Les programmes conçus pour *renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones* visent à permettre aux collectivités autochtones d'effectuer la transition vers des gouvernements autonomes stables et capables de rendre des comptes. Les initiatives, allant du règlement des revendications territoriales de la façon la plus rapide possible aux mesures favorisant le perfectionnement professionnel, ont pour but de veiller à ce que les collectivités autochtones disposent des ressources, des compétences et du soutien réglementaire dont elles ont besoin pour se gouverner elles-mêmes.

- La mesure législative sur l'Accord définitif Nisga'a a franchi le processus parlementaire.
- Seize revendications particulières ont été réglées en 1999–2000.
- Quelques 70 revendications territoriales globales ont été négociées partout au pays.
- Plus de 100 projets de perfectionnement professionnel pour les administrateurs autochtones ont été mis de l'avant.

Effectuer la transition vers des gouvernements et des collectivités plus solides

Un certain nombre d'initiatives ont pour but d'aider les collectivités autochtones à élaborer de nouveaux modèles d'autonomie gouvernementale axés sur la création d'un sain exercice des pouvoirs dans les négociations, le perfectionnement des compétences, les constitutions écrites, les consultations communautaires, les stratégies de communication et les bonnes relations avec les voisins non autochtones.

- Des groupes de Premières nations en Ontario, au Québec, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon élaborent des *stratégies de consultation* sur les modèles d'exercice des pouvoirs, qui établiront le fondement de l'autonomie gouvernementale.
- La Première nation d'Akwesasne en Ontario et la Première nation Miawpukek à Terre-Neuve mettent à l'essai une *approche globale envers l'autonomie gouvernementale* qui est axée sur les besoins communautaires et sur le travail en collaboration avant les négociations.
- Dans le cadre de la transition vers l'autonomie gouvernementale, le Conseil des Premières nations du Yukon met à exécution un projet de revitalisation du *rôle des sages* au sein des gouvernements des Premières nations.
- Le MAINC travaille en partenariat avec les Premières nations à l'élaboration du concept d'un « *continuum de l'exercice des pouvoirs* ». Cet outil permettra d'adopter une approche intégrée envers le perfectionnement des capacités dans le contexte d'une progression qui va de l'exercice des pouvoirs prévus par la *Loi sur les Indiens* à une situation d'autonomie gouvernementale.

- Les consultations avec l'Assemblée des Premières Nations ont permis d'envisager l'établissement d'un *centre sur l'exercice des pouvoirs*. Ce centre pourrait servir de centre d'excellence pour le perfectionnement des compétences relatives à l'exercice des pouvoirs par les Premières nations, notamment l'exercice des pouvoirs centraux, la recherche et le partage des connaissances.

L'autonomie gouvernementale ouvre la voie à une prospérité accrue

Plus de 80 *processus de négociation de l'autonomie gouvernementale*, auxquels participent plus de la moitié des collectivités des Premières nations et des Inuits au Canada, sont en cours. Les ententes qui se trouvent aux étapes finales ou avancées sont les suivantes :

- Revendication territoriale et autonomie gouvernementale des Dogribs
- Revendication territoriale et autonomie gouvernementale de la Labrador Inuit Association
- Autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank
- Autonomie gouvernementale de la Première nation de Meadow Lake
- Autonomie gouvernementale de Sioux Valley
- Autonomie gouvernementale des Conseils unis des Anishinaabeg
- Les *négociations tripartites sur l'autonomie gouvernementale* se poursuivent avec les organisations provinciales des Métis et des membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, les représentants des gouvernements provinciaux ainsi que l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits. L'Aboriginal Council of Winnipeg et le Métis Settlements General Council en Alberta participent également aux négociations, qui visent à conclure des ententes pratiques sur des sujets liés à des domaines particuliers.
- L'*Entente-cadre de la Saskatchewan* a été signée par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Federation of Saskatchewan Indian Nations. L'Entente résume les principes et les objectifs des négociations officielles visant à élaborer et à mettre en œuvre une entente d'autonomie gouvernementale pour les Premières nations en Saskatchewan.
- Le *Programme de promotion des femmes autochtones* du ministère du Patrimoine canadien a fourni du financement destiné à appuyer et à accroître la participation des femmes autochtones à l'établissement des processus d'autonomie gouvernementale, aux processus comme tels et à l'évolution vers l'autonomie gouvernementale.



Source : Tessa MacIntosh





Source : Tessa MacIntosh

Le perfectionnement professionnel mène à l'épanouissement des collectivités

Plus de 100 projets de perfectionnement professionnel ont été lancés en 1999–2000 pour aider les fonctionnaires des Premières nations et des Inuits à parfaire leurs compétences et leurs connaissances à l'égard des terres, des ressources, de l'administration communautaire et du fonctionnement de la structure gouvernementale.

- Les gestionnaires des terres et des ressources des Premières nations de partout au pays se regroupent en des associations régionales et en une association nationale. De telles *associations professionnelles* ouvriront la voie à la formation et à l'accréditation des membres des Premières nations et leur fourniront les connaissances et les ressources dans des domaines précis, comme les avis juridiques, les négociations commerciales, l'évaluation environnementale et la gestion.
- Le MAINC et Ressources naturelles Canada ont élargi la portée du *Programme forestier des Premières nations* pour qu'il englobe le perfectionnement des capacités de gestion des ressources forestières. Le Programme a permis de créer 900 programmes offrant plus de 40 000 semaines de travail pour les Premières nations. L'Association nationale de foresterie autochtone a également reçu de l'aide financière pour réunir un groupe national formé de 80 membres en vue de cerner les besoins et d'élaborer un plan stratégique axé sur les capacités des collectivités.
- Un atelier de mise en valeur du potentiel des Premières nations et des Autochtones en géomatique a porté sur la gestion des terres et des ressources, le développement et les façons nouvelles d'offrir de la formation sur le Système d'information géographique. Plusieurs projets semblables ont aussi été financés pour perfectionner les capacités dans le domaine de la gestion des terres et des régimes territoriaux par l'entremise de banques de données et de cours de formation.
- Un certain nombre de projets aideront les collectivités des Premières nations de partout au pays à réaliser leur autonomie gouvernementale. Par exemple, les représentants du MAINC et des Premières nations travaillent conjointement à la préparation d'une trousse d'orientation pour les nouveaux élus des Premières nations et le *Wagmatcook Joint Community Planning Committee*, en Nouvelle-Écosse, est à mettre sur pied un modèle en matière de planification communautaire.
- L'*Aboriginal Financial Officers Association of Canada (AFOA)* a été constituée en société en juillet 1999 afin d'accroître les possibilités de perfectionnement professionnel pour les membres des Premières nations et d'augmenter le soutien professionnel offert aux gouvernements des Premières nations. L'AFOA a tenu sa première conférence annuelle, qui a réuni 300 délégués de partout au Canada.
- Les initiatives de perfectionnement professionnel et d'acquisition des compétences ont permis à un gestionnaire supérieur d'effectuer un détachement au sein du Métis National Council pour conseiller le président de cette organisation sur les relations intergouvernementales et les possibilités en matière de programmes fédéraux. Elles ont également contribué à créer une stratégie de communication et une base de données sur les programmes ainsi qu'un site Web national sur la sensibilisation à l'égard des Métis.
- L'Institute on Governance mène un projet de recherche sur les *modèles d'exercice des pouvoirs* chez les minorités ethniques, en l'occurrence les Métis et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.

- Avec l'appui de l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits, la B.C. Association of Aboriginal Friendship Centres a évalué *des modèles de financement innovateur et les tendances du développement économique* pour ce qui est de la prestation de services autochtones. Elle a également entrepris des activités de perfectionnement professionnel des employés dans les domaines des stratégies de consultation communautaire et des techniques de négociation.
- Parmi les autres initiatives, on compte l'établissement d'un guichet unique autochtone auquel participent plusieurs intervenants à Edmonton et à Calgary, de concert avec la nation métisse de l'Alberta, l'appui accordé au Primrose Lake Air Weapons Range Negotiating Committee dans l'évaluation d'un projet de développement économique fédéral; l'harmonisation de la commission et des groupes associés avec la Manitoba Métis Federations; ainsi qu'une formation en *techniques de négociation raisonnée* pour la Manitoba Métis Federation et plusieurs de ses organisations affiliées.

Les initiatives portant sur l'exercice des pouvoirs destinées aux Métis et aux membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves

En partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les groupes représentant les Métis et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves ont accompli des progrès importants dans la mise en œuvre des initiatives sur l'exercice des pouvoirs dans les domaines essentiels au développement social et culturel.

- La *British Columbia Métis Commission for Child and Family Services* a participé à l'élaboration de politiques et conseillé les gouvernements, notamment le Métis Provincial Council of B.C.
- En partenariat avec la British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres, la United Native Nations Society a également participé à l'élaboration de politiques au sujet des services destinés à l'enfance et à la famille et conseillé le gouvernement.

- La *Regional Social Program Delivery Institution for the Métis Settlements General Council*, le Gabriel Dumont Institute en Saskatchewan, le Circle of Thunderbird House in Winnipeg et le Métis Family and Community Institute of Manitoba ont également été appuyés par l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits.



Source : Hans Blohm

L'organisme indépendant de règlement des revendications

En se fondant sur les recommandations émises par le groupe de travail conjoint formé de l'Assemblée des Premières Nations et du MAINC, on étudie actuellement un modèle qui pourrait être utilisé dans l'établissement d'un organisme indépendant de règlement des revendications. Le modèle que l'on propose vise à régler les revendications particulières avec plus d'équité et de transparence, et ce, dans un cadre de responsabilité financière.

L'initiative conjointe

L'*initiative conjointe MAINC-APN sur l'élaboration des politiques* constitue une importante tentative de création d'un processus dirigé par les Premières nations. L'initiative a pour objectif de discuter, en consultation avec les Premières nations, de la gestion globale des activités des services fonciers et fiduciaires et d'élaborer, en partenariat avec les Premières nations, un plan conjoint pour transférer à ces dernières plus de pouvoirs de gestion des services fonciers et fiduciaires.



Établir une nouvelle relation financière



Source : Hans Blohm

La transparence, l'obligation de rendre des comptes et l'autosuffisance

Nous travaillons avec des partenaires autochtones non seulement pour créer des modèles fiscaux plus stables et transparents et des processus solides en matière d'obligation de rendre des comptes, mais aussi pour les appuyer. Ces modèles renforceront les activités mises de l'avant par les gouvernements autochtones; ils permettront notamment aux gouvernements autochtones autosuffisants de tirer profit de possibilités telles que l'imposition et d'autres sources de revenus. Nous savons que le développement économique et l'autosuffisance vont de pair : en reconnaître le potentiel signifie que nous investissons dans l'avenir.

- 93 p. 100 des collectivités des Premières nations ont réalisé des évaluations communautaires de la gestion et de l'obligation de rendre des comptes.
- Un modèle national a été complété pour l'Entente de financement Canada-Premières nations.
- L'Aboriginal Financial Officers Association of Canada a décerné les premiers titres de « gestionnaires financiers autochtones agréés ».
- Le Canada, la Saskatchewan et la Federation of Saskatchewan Indian Nations ont mis un terme aux discussions préliminaires sur les relations financières et l'exercice des pouvoirs dans le cadre du processus de la table commune.
- En décembre 1999, on a signé un protocole d'entente qui a permis de lancer les activités d'une table nationale sur les relations financières.

Renforcer l'obligation de rendre des comptes sur le plan financier

Les programmes en matière d'obligation de rendre des comptes sur le plan financier comprennent l'élaboration de mécanismes fiscaux qui favorisent cette obligation (en améliorant les normes comptables et les normes de vérification ainsi qu'en renforçant les cadres sur l'obligation de rendre des comptes pour l'exercice des pouvoirs et la prestation de programmes) et l'acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de l'administration, des finances et de la gestion budgétaire au sein des gouvernements et des institutions autochtones.

Les mécanismes fiscaux

Les Premières nations effectuent des *évaluations communautaires de la gestion et de l'obligation de rendre des comptes* normalisées afin de cerner les domaines où les compétences doivent être améliorées. En janvier 2000, 93 p. 100 des évaluations communautaires au pays avaient été effectuées, et le travail est présentement effectué conformément aux plans de développement de la gestion.

- *Ateliers régionaux sur l'obligation de rendre des comptes* — Les Premières nations de la plupart des régions ont organisé un nouveau genre d'ateliers pour étudier les façons et les moyens de mettre à jour leurs régimes de responsabilité en se fondant sur les principes communs aux gouvernements au Canada, mais qui respectent également leur culture et tiennent compte de leur situation.

- Le modèle national pour l'*Entente de financement Canada-Premières nations* est maintenant parachevé et sera mis en œuvre au cours des prochaines années. Cette entente pluriannuelle clarifie la relation entre les parties en ce qui a trait à l'obligation de rendre des comptes et propose un mécanisme de financement permettant à certains autres ministères, en plus du MAINC, de transmettre des fonds aux Premières nations.
- *Points de repère et modèles* — Une importante étude de recherche a été menée pour cerner les composantes clés des systèmes financiers fédéraux et provinciaux afin d'élaborer un code financier des Premières nations qui sera comparable à ceux des autres gouvernements. On a lancé quatre projets pilotes pour mettre le modèle à l'essai. Des projets semblables portant sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ainsi que sur les codes d'éthique et les conflits d'intérêts ont été lancés.
- Parmi les *autres outils de travail* qui ont été élaborés, on compte les projets spéciaux sur les occasions de changement, tels que l'apprentissage de la façon d'exploiter la technologie. Le calendrier automatisé de planification budgétaire des Premières nations, dans lequel on retrouve le programme général, la budgétisation et la responsabilisation sur un tableau mural ainsi qu'un CD-ROM interactif, en est un bon exemple.

L'acquisition de compétences par la formation professionnelle

- L'*Aboriginal Financial Officers Association of Canada* a décerné les premiers titres de « gestionnaires financiers autochtones agréés », qui sont un atout d'embauche précieux pour les membres des Premières nations et qui témoignent de leurs compétences auprès des organismes de financement et des institutions financières.
- Dans le cadre du *projet sur l'obligation de rendre des comptes de l'Assemblée des Premières Nations et de CGA-Canada*, la seconde ébauche du document *A Guide to First Nations Accounting and Report Standards* a été publiée et sera bientôt suivie d'un manuel sur les meilleures pratiques. Ces deux ouvrages aideront les Premières nations à mieux préparer leurs états comptables annuels et présenter l'information financière à leurs membres.

De nouveaux accords fiscaux appuient le développement communautaire

L'élaboration et l'adoption de nouveaux accords fiscaux permettront aux gouvernements autochtones d'être plus autonomes et autosuffisants. À leur tour, les membres des Premières nations pourront profiter davantage de l'économie du Canada et y participer pleinement.

- De concert avec les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan, la Federation of Saskatchewan Indian Nations a conclu avec succès les *discussions préliminaires sur les relations financières*, discussions ayant pour thèmes l'obligation de rendre des comptes, les transferts, les rapports liés aux traités et les possibilités de revenus, dont l'imposition et les recettes autonomes des Premières nations.
- Le Canada et l'Assemblée des Premières Nations ont signé un protocole d'entente sur la création d'une *table nationale sur les relations financières*, où tous feront équipe pour partager les renseignements, établir des institutions financières nationales des Premières nations et élaborer des modèles de systèmes de transfert de gouvernement à gouvernement. Ainsi, les Premières nations pourront améliorer les services et l'infrastructure de leurs collectivités.
- Le bureau de l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits a conclu des *ententes de financement pluriannuelles* pour des processus bilatéraux et des négociations tripartites avec la Métis Nation of Saskatchewan, la Manitoba Métis Federation, le Congrès des Peuples Autochtones et l'Aboriginal Council of Winnipeg. Des ententes semblables pourraient être conclues avec d'autres bénéficiaires.
- Les ministères fédéraux ont déployé des efforts pour harmoniser leurs exigences en matière de production de rapport afin d'alléger le fardeau administratif auquel font face les Métis et les groupes d'Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.



Renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens



Source : Tessa MacIntosh

L'investissement dans les ressources humaines

Les progrès accomplis sur les plans des partenariats, du renforcement de l'exercice des pouvoirs et des relations financières appuient le principe au cœur de *Rassembler nos forces*, c'est-à-dire faire une différence dans la vie des gens et des collectivités. Qu'il s'agisse d'améliorer la santé et la sécurité publique ou d'accroître le développement économique, les programmes qui permettent de renforcer les collectivités et les économies, et d'appuyer les gens aident les Autochtones et leurs organisations à concevoir et à offrir des programmes et des services qui répondent à leurs besoins.

- En mars 2000, 132 des 148 projets pilotes sur la sécurité du revenu étaient en cours, et 354 collectivités des Premières nations y participaient.
- Plus de 80 Premières nations ont participé aux initiatives sur les logements dans les collectivités.
- 27 collectivités ont fait l'acquisition de systèmes d'aqueduc et d'égouts.
- Plus de 300 collectivités ont conclu des ententes tripartites sur les services de police régis par la Politique sur la police des Premières nations.

Répondre aux importants besoins liés à l'éducation, à la formation et au développement

Les programmes en place partout au Canada mettent l'accent sur le travail avec les partenaires autochtones afin d'améliorer les programmes d'enseignement, l'exercice des pouvoirs et l'efficacité pédagogique, d'appuyer les collectivités et la participation des parents, et de faciliter la transition entre le milieu scolaire et celui du travail.

- Par l'entremise de la consultation et de la recherche communautaires, le *First Nations Education Steering Committee en Colombie-Britannique* a consacré plus de 1,5 million de dollars en 1999–2000 aux élèves ayant des besoins spéciaux. Un appui a aussi été fourni aux propositions de programmes scolaires pour les écoles des Premières nations.
- En 1999–2000, l'Assembly of Manitoba Chiefs, les autorités scolaires des Premières nations et le MAINC ont convenu de mettre sur pied le *Manitoba First Nations Education Resource Centre*, qui offrira une gamme de services consultatifs et professionnels fort utiles à plus de 50 écoles des Premières nations de la province.
- L'Union of Ontario Indians, le club de baseball des Blue Jays de Toronto et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont créé un *programme pour lutter contre le décrochage scolaire*. Ce programme d'une durée de cinq ans comprend des vidéos sur la planification de carrière et des brochures, l'activité First Nations Day with the Blue Jays, des camps Vision Quest, un programme sur les modèles de comportement et un site Web d'information sur les carrières. Une série de camps sur le leadership destinés aux jeunes des Premières nations a également vu le jour.

- Pour la deuxième année, l'Institut culturel et éducatif montagnais, qui représente huit bandes au Québec, met de l'avant un projet visant à élaborer un *programme d'apprentissage de la langue innue* dans 10 écoles primaires et secondaires. Le programme a déjà permis d'obtenir des résultats concrets, soit une utilisation grandissante de cette langue.
- La *Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA)*, qui prévoit un investissement de 1,6 milliard de dollars réparti sur cinq ans (1999-2004), a permis au gouvernement fédéral de transférer graduellement aux Autochtones les pouvoirs sur les programmes, et ce, sur les plans national, régional et communautaire. En vertu de cette stratégie, les organisations autochtones conçoivent et offrent des programmes et services d'emploi qui conviennent davantage aux besoins particuliers de leurs collectivités. Les outils et la formation font partie des investissements prévus pour la SDRHA. Il s'agit de manuels rédigés en langage clair, de trousse de planification, de formation en gestion financière et en gestion de projets, d'ateliers sur l'évaluation et l'obligation de rendre des comptes, de guides sur la mise en œuvre et le suivi ainsi que d'outils pour évaluer ses propres capacités et pour effectuer une analyse et un suivi personnels.
- La SDRHA compte une *liste de 27 000 clients*. En 1998-1999, 6 700 clients ont trouvé un emploi, ce qui a permis d'économiser une somme de 6,2 millions de dollars en paiements d'assurance-emploi et de sécurité du revenu. Les données préliminaires pour 1999-2000 indiquent que plus de 8 200 emplois ont été obtenus, ce qui a permis d'économiser plus de sept millions de dollars en paiements d'assurance-emploi non versés et qui représente un total de 35 000 interventions conclues.
- Le taux d'*invalidité* chez les Autochtones est près du double de la moyenne nationale. En vertu de la SDRHA, trois millions de dollars sont réservés chaque année pour assurer aux Autochtones handicapés un accès accru à la formation et à l'emploi.
- Les *programmes d'aide à l'enfance* destinés aux familles des Premières nations et des Inuits sont également prioritaires. La nouvelle stratégie ajoute cinq millions de dollars par année au financement actuel de 38 millions de dollars. Pour les cinq années à venir, Développement des ressources humaines Canada s'engage à consacrer 205 millions de dollars pour combler les besoins des parents inuits et des Premières nations qui travaillent ou qui suivent de la formation à l'emploi.
- Les organisations autochtones qui ont conclu des ententes sur le développement des ressources humaines autochtones détermineront quels programmes destinés aux jeunes Autochtones elles désirent offrir, en se fondant sur les besoins en emplois des jeunes de leurs collectivités. En vertu de la *Stratégie emploi jeunesse du Canada*, un total de 25 millions de dollars par année, provenant du budget de Développement des ressources humaines Canada, a été réservé pour venir en aide aux jeunes Autochtones.



Source : Tessa MacIntosh

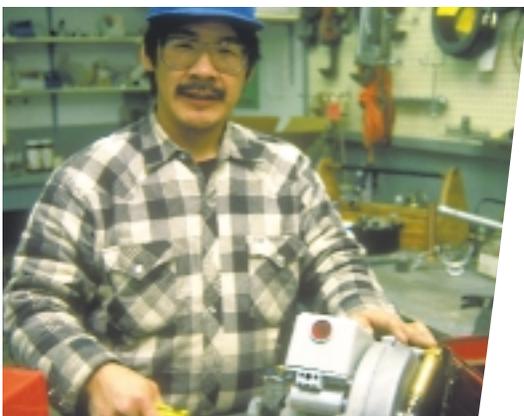


- En 1998–1999, les efforts déployés conjointement par la Première nation Kwanlin Dun et le ministère de l'Éducation du Yukon ont permis d'élaborer un *programme d'école alternative*, qui comprend des activités récréatives, des ateliers culturels et des séances de devoirs dirigées pour les enfants dont les graves problèmes de comportement ont entraîné leur expulsion du programme régulier. Le programme a connu un tel succès que la collectivité l'a élargi en 1999. Un programme parascolaire régulier comprenant des activités récréatives et de l'aide pédagogique est actuellement offert à environ 50 élèves de la collectivité qui fréquentent le niveau élémentaire ou le premier cycle du secondaire.
- Le programme *Initiative sur les maisons de la jeunesse autochtone à vocation multiple en milieu urbain* du ministère du Patrimoine canadien offre aux jeunes Autochtones en milieu urbain des projets communautaires accessibles et liés à leur culture. Il leur offre également des services professionnels de counselling et d'entraide sur une panoplie de questions et de besoins en plus d'appuyer l'amélioration de leurs perspectives économiques, sociales et personnelles. Cette initiative est gérée par l'Association nationale des centres d'amitié autochtones, le Métis National Council et ses organisations provinciales affiliées ainsi que l'Inuit Tapirisat du Canada et les associations régionales inuites de la majorité des grands centres au Canada. À Winnipeg, Regina, Saskatoon, Prince Albert, Edmonton et Calgary, l'initiative est gérée par les bureaux régionaux du Ministère et les comités consultatifs sur la jeunesse autochtone. À ce jour, environ 10 000 jeunes Autochtones ont pu bénéficier de plus de 200 projets.
- Le *Programme de promotion des femmes autochtones* du ministère du Patrimoine canadien verse annuellement 2,2 millions de dollars afin d'améliorer les compétences des femmes autochtones en gestion et en leadership et d'appuyer leur participation et leur contribution à l'élaboration de politiques et à la prise de décision.
- La Qikiqtani Inuit Association a reçu une somme de 35 000 \$ pour le projet *Supporting Arctic Students Online*, qui appuie la formation des jeunes de la région de Baffin dans les domaines de l'informatique, d'Internet et du leadership communautaire.

La réforme de la sécurité du revenu : de l'aide sociale au marché du travail

Les projets pilotes de réforme de la sécurité du revenu offrent aux Premières nations l'occasion d'élaborer et de présenter des réponses innovatrices aux besoins et priorités locales en matière de politiques, de programmes et de prestation de services se rapportant à l'aide sociale. Les résultats de ces projets contribueront à l'élaboration d'un nouveau cadre politique d'aide sociale nationale visant à faire du système actuel d'aide sociale dans les réserves, qui favorise une aide passive incitant à la dépendance, un système intégré d'aide ponctuelle, qui encourage l'autonomie individuelle et communautaire.

- La Première nation de Pic River en Ontario a entrepris un projet visant la création et la mise en œuvre d'un *système de gestion ponctuelle* pour les prestataires d'aide sociale. Ce projet vise à évaluer leurs compétences et à améliorer leur aptitude à l'emploi. De plus, il cherche à établir des liens entre le programme d'aide sociale et le service responsable du développement économique au sein de la collectivité.
- Au Manitoba, le conseil tribal d'Island Lake a mis en œuvre le projet *Whitefish for the Community*. Par l'entremise de ce projet pilote, les collectivités de Garden Hill, de Red Sucker Lake, de St. Theresa Point et de Wasagamack pêchent le corégone pour profiter de la Northern Social Assistance Food Allowance et créer des possibilités d'emploi à long terme. Auparavant, jusqu'à 60 p. 100 des corégones étaient jetés; aujourd'hui, ce poisson est utilisé avantageusement par les membres de la collectivité.



Source : Tessa MacIntosh

- En Saskatchewan, la Première nation de Pasqua a mis sur pied *Keeping the Circle Strong*, un programme qui met l'accent à la fois sur l'intégration de programmes déjà offerts et sur les interventions ponctuelles au moyen d'un programme global de développement des ressources humaines pour les Premières nations. Actuellement, le projet consiste à élaborer un programme de formation pour adultes lié à d'autres programmes gouvernementaux qui offrent notamment des conseils sur les aspects pratiques de la vie, des recommandations aux parents sur l'éducation des enfants, des cours en informatique et de préparation au marché du travail, des services de conférenciers, de l'aide aux élèves (tutoriels et conseillers) ainsi qu'un cours de rattrapage de 10^e année.
- En Alberta, la *Première nation d'O'Chiese* a choisi 10 prestataires d'aide sociale intéressés, mais peu susceptibles de réussir leur entrée sur le marché du travail. Aujourd'hui, neuf participants ont un emploi et un est retourné aux études. De tels résultats, qui reposent sur un appui fourni par toute la collectivité, ont réussi à valoriser les participants et leurs familles.
- En janvier 1999, le Musqueam Adult Learning Centre and Qey Sta:m Career Preparation Training Centre en Colombie-Britannique a fondé le *Musqueam Adult Learning and Café Training Centre* dans le cadre de son projet de réforme de la sécurité du revenu. Le centre offre des cours de 11^e et 12^e années en alimentation et en nutrition, en services de cafétéria et en formation de chef cuisinier. L'ouverture du café a permis d'accroître le nombre d'inscriptions au centre; même des personnes qui ne pensaient pas participer à un programme d'enseignement se sont inscrites.

Le développement économique au cœur du développement communautaire

Appuyer le développement économique dans les collectivités autochtones est essentiel à leur croissance continue. Voilà pourquoi le MAINC s'est engagé à fournir une somme supplémentaire de 75 millions de dollars pour 2000–2001 et un autre montant de 100 millions de dollars pour 2001–2002. Cette approche globale et équilibrée est conçue pour perfectionner et renforcer la capacité économique des collectivités des Premières nations et des Inuits, l'expansion des entreprises et la participation aux principales occasions de développement économique régional.

Le Programme de partenariats pour l'exploitation des ressources naturelles

Ce programme (auparavant appelé Programme de partenariat fédéral-provincial-territorial) aide les collectivités inuites et des Premières nations à collaborer à d'importants projets d'exploitation des ressources naturelles grâce à la planification stratégique et à la négociation d'ententes de travail conjoint avec les promoteurs du secteur privé et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces projets entraîneront un accroissement du nombre d'emplois, la passation de marchés et le démarrage de petites entreprises.



- De concert avec la province de l'Alberta, la municipalité de Wood Buffalo et les entreprises exploitant des ressources, le Programme de partenariats pour l'exploitation des ressources naturelles a appuyé la participation du *conseil tribal d'Athabasca* au projet d'accroissement des activités d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, qui est de l'ordre de 26 milliards de dollars. Des ententes de partenariats ont été signées en août 1999.
- En collaboration avec Manitoba Hydro, le Programme de partenariats a appuyé la participation de la Première nation des Cris de Split Lake aux négociations et à la planification d'une initiative pluriannuelle qui permettra à cette Première nation de se joindre à un *projet de développement hydroélectrique*. Ce projet devrait réussir à créer de nouveaux emplois dans les domaines de la construction et de la gestion de projets et entraîner la mise sur pied de nouveaux commerces dans les secteurs de l'accueil et du tourisme.
- La région du Québec a lancé le concept *Réseau Express*, rassemblant tous les partenaires potentiels autour d'une table, afin de faciliter l'accès aux programmes autochtones et d'accélérer le processus d'analyse d'un projet. Réseau Express est maintenant en place, et les résultats sont remarquables.
- Le Fonds a fourni une aide financière à *105 projets* dans divers secteurs, notamment le tourisme, le transport et les technologies de pointe.
- La *Première nation de Sagamok Anishnabek* a mis en place un centre d'affaires et un complexe multifonctionnel dans sa réserve située au sud-ouest de Sudbury, en Ontario. D'une superficie d'environ 1625 mètres carrés (17 500 pieds carrés), ce centre est le seul espace commercial disponible dans la collectivité et a permis de créer 27 emplois en construction et 25 autres à plein temps.
- *Flying Dust Concrete Products and General Services* offre ses services aux industries spécialisées dans le béton, le gravier et les produits forestiers du centre de la Saskatchewan et de l'ouest de l'Alberta. L'entreprise a été créée lorsque Meadow Lake Concrete Ltd. a conclu un partenariat avec la Première nation de Flying Dust et a relocalisé ses activités dans la réserve. Cette initiative a engendré des retombées économiques, notamment un accroissement des possibilités d'emploi pour les membres de la bande. L'entreprise compte 15 employés, dont plus de la moitié sont Autochtones.

L'Initiative pour l'acquisition des ressources

L'Initiative pour l'acquisition des ressources aide les collectivités à obtenir des permis et des licences d'exploitation des ressources naturelles en finançant des activités liées au commerce ou à l'exploitation des ressources naturelles.

- En 1999–2000, l'Initiative a financé *35 projets* dans le secteur des ressources.
- Les Premières nations de Champagne et d'Aishihik ont reçu de l'aide leur permettant d'acquérir l'inventaire nécessaire pour la construction d'*une entreprise manufacturière se spécialisant dans le traitement du bois* ainsi que la machinerie et les accessoires requis pour produire du bois d'œuvre fini et séché au four. Ce projet a créé 26 emplois à plein temps.

Le Fonds pour la création de possibilités économiques

Le Fonds pour la création de possibilités économiques offre de l'aide financière pour combler le manque de capital des entreprises des Premières nations et des Inuits en leur fournissant des fonds par l'entremise des organisations de développement économique de leur collectivité. L'objectif est de permettre aux prestataires d'employer ces fonds afin d'obtenir du financement pour le démarrage ou l'agrandissement d'entreprises.

- En Alberta, la Première nation de Chipewyan Prairie a agrandi l'entreprise *Janvier Transport* afin de fournir des services de transport d'eau et de rebuts à la collectivité de la Première nation, au secteur privé et aux entreprises pétrolières et gazières de la région. Six nouveaux emplois ont été créés pour les membres de la bande de cette localité.
- Avec l'aide de l'Initiative pour l'acquisition des ressources, la nation Tl'azt'en en Colombie-Britannique a acquis de l'équipement supplémentaire d'une valeur d'un million de dollars pour *Tl'azt'en Woodlands*. L'Initiative et un prêt commercial garanti par la Première nation ont permis de financer l'achat. Grâce à cet investissement, 21 nouveaux emplois à plein temps ont été créés dans la collectivité Tl'azt'en.



Source : Tessa MacIntosh

Un mécanisme de cautionnement des marchés autochtones

En 1999–2000, le Ministère a élaboré un modèle de *mécanisme de cautionnement des marchés autochtones* permettant aux institutions financières autochtones d'émettre un cautionnement aux entreprises autochtones qui respectent les normes de l'industrie, mais qui ne peuvent recevoir de cautionnement pour quelle que raison que ce soit. Ce modèle devrait être prêt en 2000–2001.

L'initiative de développement des entreprises autochtones

Le volet de l'*accès au capital* qui fait partie de l'initiative de développement des affaires autochtones a été lancé en novembre 1999. Il permettra de réunir en réseau national les institutions financières autochtones qui accordent des prêts aux commerces autochtones pour fins de développement, fera en sorte que le réseau obtienne plus de capital du secteur privé, assurera l'accès aux prêts pour le développement partout au pays et fournira des services aux institutions pour accroître leur viabilité.

Améliorer les possibilités économiques et la création d'emplois

Un certain nombre d'initiatives d'équité en matière d'emploi ont pour but d'attirer et de garder les employés autochtones en plus de veiller à ce qu'ils aient accès aux programmes de perfectionnement professionnel et à l'avancement de carrière. D'autres programmes sont conçus pour aider les entreprises autochtones.

Grâce à des programmes tels l'*Initiative liée au développement des personnes autochtones* et le *Programme d'emploi d'été pour étudiants autochtones*, la représentation autochtone augmente à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).

- Le bureau des services fiscaux de l'ADRC de Thunder Bay a lancé en 1999 une *initiative de recrutement des Autochtones* qui comprend un plan de développement autochtone pour aider à offrir des possibilités de perfectionnement des employés ainsi que des programmes de rétention et de formation. Avec le concours du North-western Ontario Federal Council, l'*Aboriginal Federal Employees Committee of Thunder Bay* a été créé pour s'attaquer à la question de la rétention des employés autochtones dans les ministères fédéraux, et une section de l'*Interprovincial Association on Native Employment Inc.* est en voie d'être créée à Thunder Bay.



- En Nouvelle-Écosse, les représentants de l'ADRC collaborent à la tenue de séances d'information dans les collectivités autochtones pour recruter des *étudiants d'été autochtones*.
- Le bureau régional du Pacifique de l'ADRC a réalisé des progrès importants pour améliorer les taux d'Autochtones déclarés qui réussissent l'examen du *Programme de formation des nouveaux inspecteurs des douanes*. Le taux de réussite est passé à 72 p. 100, ce qui représente une augmentation de 30 p. 100 par rapport à l'année précédente.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a collaboré étroitement avec l'Assembly of Manitoba Chiefs pour élaborer des *programmes de stages, de formation et d'aide temporaire* visant à aider les entreprises et les organisations autochtones à se tailler une place dans le système des marchés publics.
- TPSGC a aussi permis aux entreprises autochtones de suivre les *cours d'informatique* offerts par les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique dans la région de la capitale nationale.
- TPSGC a créé un *registre* des organismes d'enseignement, des programmes d'enseignement postsecondaires, des fournisseurs de services et des agences de placement autochtones pour aider le Ministère à recruter davantage d'Autochtones. Il a aussi élargi son *Programme de perfectionnement des cadres* à l'échelle nationale et aux Autochtones. Ce programme était, au départ, destiné uniquement aux membres d'une minorité visible.
- TPSGC poursuit ses programmes qui visent à promouvoir les relations avec les fournisseurs afin d'augmenter la représentation des entreprises et des groupes autochtones. Au Manitoba, pour la période de janvier à novembre, la *Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones* comprenait 17 offres permanentes dont la valeur se chiffrait à plus de 2,1 millions de dollars et 16 marchés dont la valeur frôlait les 1,2 million de dollars.

L'accès aux terres et aux ressources stimule la croissance des collectivités

Cette initiative a permis d'accroître les progrès accomplis par le Programme de négociation de l'accès aux ressources en aidant financièrement les collectivités autochtones lorsqu'elles négocient l'accès à des possibilités économiques axées sur les ressources. De plus, d'autres ministères aident les collectivités autochtones à utiliser comme leviers financiers les possibilités économiques axées sur les ressources naturelles.

- *Wapawekka Lumber Ltd.* est entrée en exploitation en juin 1999. Cette coentreprise établie entre trois nations des Cris des bois en Saskatchewan et Weyerhaeuser Canada construira et exploitera une scierie. Cette entreprise emploiera à plein temps plus de 40 personnes, dont la majorité sont membres d'une Première nation. Elle produira du bois d'œuvre à partir de billots « tordus », qui autrement seraient transformés en pâte et vendus aux États-Unis.
- La *collectivité de Natashquan* a réussi à obtenir une licence d'aménagement forestier d'une région donnée au Québec et dotée d'un plan directeur comprenant la construction d'une scierie. Une entente sur le partage d'emplois compte parmi les avantages économiques. À ce jour, 20 personnes ont terminé leur formation et plus de 50 membres de la collectivité de Natashquan trouveront un emploi à la scierie.



Source : Tessa MacIntosh



Source : Tessa MacIntosh

Améliorer l'infrastructure pour créer de meilleures occasions de développement économique

De nouvelles initiatives sur l'infrastructure sont conçues pour améliorer la qualité des logements et les services d'aqueduc et d'égouts dans les collectivités des Premières nations. Elles permettent d'améliorer les conditions de vie de base et l'état de santé général des membres de la collectivité, notamment en s'attaquant au grand nombre de cas de tuberculose dans les réserves, maladie liée au surpeuplement et à des préoccupations environnementales.

- Par l'entremise de la *Stratégie des pêches autochtones*, Pêches et Océans Canada participe à des ententes de cogestion avec les Premières nations depuis 1992. En vertu de la Stratégie, les projets portent sur l'étude et l'évaluation des stocks de poissons en vue d'améliorer la gestion des pêches. Parmi ces projets, on compte une évaluation des stocks de saumon sur la rivière English du Nordlabrador, une étude biologique sur le hareng dans les lacs Bras d'Or au Cap-Breton et le dénombrement des saumons qui remontent la rivière Stellako en Colombie-Britannique.
- Le programme *Éco-Action 2000* d'Environnement Canada aide la Première nation de Rainy River à protéger le bassin hydrographique de la rivière Rainy, notamment par la réhabilitation du milieu de fraie des poissons et le nettoyage des berges. Ce projet s'ajoute à l'écloserie pour l'esturgeon jaune, qui est déjà bien établie.
- Le *Programme des collectivités durables lancé par GéoConnexions* et qui relève de Ressources naturelles Canada offre du financement pour améliorer les habiletés des communautés canadiennes à planifier, prendre des décisions et créer des partenariats en améliorant leur capacité d'obtenir, de générer, d'utiliser et de discuter des renseignements géographiques par l'entremise d'Internet lorsqu'il est financièrement possible de le faire. Douze collectivités autochtones ont lancé avec succès des projets pilotes et reçu du financement de la part du programme.
- En 1999–2000, plus de 80 Premières nations ont préparé des *propositions sur les logements dans les collectivités* et reçu des fonds supplémentaires pour améliorer les logements. Le nombre total des Premières nations qui adhèrent à la nouvelle politique fédérale sur le logement dans les réserves se chiffre maintenant à 337.
- À ce jour, le *Fonds pour l'innovation en matière de logement* a appuyé 35 projets, dont la majorité tentent de mettre en œuvre de nouvelles techniques et technologies aux chapitres de la construction de logements et des systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées.
- En 1999–2000, 27 nouveaux *projets d'aqueduc et d'égouts* ont reçu de l'aide pour mettre en place une infrastructure dans les collectivités où il n'y en avait aucune et pour régler les problèmes liés à la santé et à la sécurité.
- Après consultation avec des Premières nations de tous les coins du pays et des représentants gouvernementaux œuvrant dans le domaine du logement, les Mohawks de la baie de Quinte ont élaboré un *programme de formation en planification de logements communautaires* qui aidera d'autres Premières nations à préparer et à mettre en œuvre leurs politiques et leurs programmes de logements dans les réserves. Le matériel a été vérifié, et on est en train d'y apporter les modifications finales.



- La bande de Shuswap en Colombie-Britannique participe à un projet d'aménagement des terres en plusieurs étapes. Le *Fonds pour la création de possibilités économiques* du MAINC a fourni une somme de 451 500 \$ pour appuyer le projet, qui est principalement financé par un prêt commercial. Le club de golf a ouvert en mai 2000. L'infrastructure est actuellement mise en place pour servir un centre commercial et un secteur de condominiums et de logements.
- L'Assemblée des Premières Nations a participé à la préparation d'un *cours sur l'énergie renouvelable et l'économie d'énergie* qui servira à sensibiliser les collectivités des Premières nations aux différentes techniques et technologies disponibles de même que sur leurs coûts, leurs avantages et la façon de les appliquer.

Régler le problème des sans-abris

La question des sans-abris est préoccupante dans l'ensemble du Canada, particulièrement chez les Autochtones.

- Dans le cadre de l'annonce faite par le gouvernement du Canada en décembre 1999 au sujet des mesures à prendre pour réduire et prévenir le problème des sans-abris au Canada, une somme de 59 millions de dollars a été attribuée pour améliorer les programmes fédéraux existants par l'entremise de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Ainsi, on pourra s'attaquer au problème des *sans-abris autochtones* vivant dans les centres urbains au Canada.



Source : Tessa MacIntosh

Améliorer la santé

Les Autochtones doivent relever une foule de défis en matière de santé. Toutefois, *Rassembler nos forces* propose plusieurs nouveaux programmes importants.

- L'*Initiative sur le diabète chez les Autochtones* est l'une des quatre composantes de la Stratégie canadienne sur le diabète annoncée par Santé Canada en 1999. Cette initiative comprend trois éléments clés : les services de soins et de traitement des membres des Premières nations dans les réserves et des Inuits dans leurs collectivités; les programmes de prévention du diabète et d'information sur la santé pour tous les Autochtones, y compris les Métis et les Autochtones en milieu urbain; ainsi que les recommandations sur le style de vie et une aide pour ceux qui sont atteints de diabète et pour leurs familles.
- Santé Canada, le Congrès des Peuples Autochtones, l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapirisat du Canada, le Métis National Council et la Native Women's Association of Canada ont collaboré à la fondation de l'*Institut de la santé autochtone*. Constituée officiellement en société sous le nom d'Organization for the Advancement of Aboriginal Peoples' Health, cette nouvelle organisation mettra l'accent sur les domaines prioritaires de l'information et de la recherche sur la santé, de la guérison et des soins traditionnels, des politiques sur la santé, du perfectionnement des capacités et de la sensibilisation du public. De plus, trois centres ont été établis pour traiter des questions de santé particulières aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis, notamment aux femmes, aux enfants, aux adolescents, aux personnes âgées et aux Autochtones vivant en milieu urbain.

- En 1998, Santé Canada a élargi son *programme Bon départ pour les Autochtones hors réserve* afin d'inclure les familles et les enfants des Premières nations habitant les réserves. Des comités nationaux et régionaux liés à Développement des ressources humaines Canada et au MAINC ont été mis sur pied pour superviser la mise en œuvre de ce programme et d'autres programmes destinés aux enfants. En 1998-1999, 240 projets d'évaluation des besoins et 61 projets en cours ont reçu du financement. En 1999-2000, 202 projets au total ont reçu du financement, dont 47 projets de développement et d'évaluation des besoins et 156 projets en cours.



Source : Hans Blohm

Vers une meilleure sécurité publique

La sécurité, l'équité et l'efficacité sont les pierres d'assise des programmes destinés à améliorer la sécurité des Autochtones, tant au sein de leurs collectivités qu'ailleurs au Canada.

- Le Service correctionnel du Canada a signé des ententes avec cinq organisations autochtones communautaires pour l'exploitation de *Healing Lodges* à l'intention des délinquants sous responsabilité fédérale. Des discussions se poursuivent avec plusieurs autres collectivités pour établir cinq autres maisons du genre. Le taux d'incarcération chez les Autochtones est 8,5 fois plus élevé que chez les non-Autochtones.
- L'*Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes*, lancée en mai 1998, accorde la priorité aux questions autochtones. Elle appuie la capacité des collectivités autochtones à donner suite aux options juridiques à l'échelle communautaire qui font partie du projet de loi sur la justice criminelle pour les jeunes contrevenants.
- La *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* accorde également la priorité aux questions autochtones. Les collectivités autochtones ont droit à de l'aide pour les activités et les projets pilotes de prévention du crime par l'entremise du développement social, d'une meilleure connaissance des mesures à prendre ainsi que des outils et des ressources qui contribuent à prévenir les activités criminelles et la victimisation.
- La *Politique sur la police des Premières nations* du Solliciteur général du Canada continue de faire en sorte que ces dernières aient accès à des services de police professionnels, efficaces, adaptés à leurs cultures et dont les responsables rendent compte aux collectivités qu'ils servent. Jusqu'à présent, plus de 760 agents de police formés à cette fin servent quelque 224 000 personnes dans plus de 300 collectivités autochtones de toutes les régions du pays.
- Le ministère de la Justice a procédé à un examen du *Programme d'assistance para-judiciaire aux autochtones* en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux ainsi que ses partenaires autochtones qui assurent la prestation du Programme pour mieux répondre aux besoins changeants de la population autochtone.
- La *Stratégie de justice autochtone* continue de soutenir les initiatives en matière de justice dans les collectivités autochtones grâce à 65 programmes offrant des services à plus de 250 collectivités partout au Canada. Parmi les initiatives, on compte des mesures de déjudiciarisation et de peines alternatives en milieu urbain dans quatre centres urbains en Saskatchewan, le Vancouver Restorative Justice Program et l'Aboriginal Legal Services of Toronto.
- Le *Réseau de la justice autochtone* poursuit ses travaux en vue de mettre en contact les travailleurs juridiques communautaires de première ligne avec d'autres spécialistes juridiques dans les collectivités rurales et urbaines, en appuyant notamment les conférences sur les réseautage et les ateliers de formation dans toutes les régions.



Le programme pour le Nord



Source : Tessa MacIntosh

Rassembler nos forces dans le Nord canadien

Par sa diversité, son intensité et sa vitalité, le Nord canadien est essentiel à notre identité nationale et à notre économie. Le programme pour le Nord met l'accent sur les partenariats avec les résidents autochtones et non autochtones du Nord ainsi qu'avec les trois gouvernements territoriaux et le secteur privé afin d'améliorer le développement social, économique et durable pour tous les résidents du Nord.

- *Le troisième territoire du Canada, le Nunavut, a été créé le 1^{er} avril 1999.*
- *Une entente de principe sur la revendication territoriale globale et l'autonomie gouvernementale a été conclue avec le conseil des Dogribs signataires du Traité n° 11.*
- *Sept Premières nations au Yukon ont signé des ententes de transfert de programmes et de services.*
- *Les ententes sur les répercussions et les avantages conclues entre quatre Premières nations et BHP Diamonds Inc. ont créé 400 emplois.*

Le 1^{er} avril 1999, le nouveau territoire du *Nunavut* était établi. Ce dernier est doté d'une assemblée législative de 19 membres élus et d'une structure gouvernementale très décentralisée. La *Nunavut Tunngavik Inc.* continue de jouer un rôle important dans la représentation des intérêts des Inuits auprès du nouveau gouvernement du Nunavut et dans la supervision de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Dans le cadre de *Rassembler nos forces*, une entente de partenariat de quatre ans entre le gouvernement du Canada et la *Nunavut Tunngavik Inc.* a mené à la formation, avant le 31 mars 2000, de l'assemblée législative du Nunavut ainsi qu'à la construction, dans 11 collectivités, de 10 nouveaux édifices du gouvernement du Nunavut et de 250 logements pour les employés du gouvernement. La *Nunavut Construction Corporation* d'Iqaluit, une entreprise détenue entièrement par des Inuits, était chargée des travaux de construction et les a terminés dans les délais prévus, et ce, sans dépasser les budgets alloués. Les établissements sont maintenant loués au gouvernement du Nunavut. De concert avec les gouvernements du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, le MAINC a également appuyé un important programme d'amélioration de l'infrastructure municipale de 11 collectivités qui doivent s'adapter afin de répondre à la croissance démographique qu'entraînent les activités et la décentralisation du gouvernement du Nunavut.

Au cours de la dernière année, les Territoires du Nord-Ouest ont aussi eu à faire face aux nouveaux défis engendrés par la division. Les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ont collaboré avec leurs partenaires autochtones pour établir un *processus intergouvernemental fédéral-territorial-autochtone* comme mécanisme voué à l'augmentation du nombre de partenariats qui permettront d'élaborer un programme commun pour le territoire.

- Le gouvernement du Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le conseil des Dogribs signataires du Traité n° 11 ont signé une entente de principe sur la *revendication territoriale globale* et l'*autonomie gouvernementale*.
- Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Yukon et les Premières nations continuent de réaliser des projets liés à la négociation du transfert des pouvoirs de type provincial, des champs de compétence et des responsabilités du MAINC au gouvernement du Yukon, appuyant ainsi l'*évolution politique* du Yukon et une plus grande prise de décision par les résidents du Nord.
- Le 19 novembre 1999, le gouvernement du Canada et chacune des sept Premières nations qui jouissent de l'autonomie gouvernementale au Yukon ont signé une *entente sur le transfert de programmes et de services* en ce qui concerne les programmes de gestion des terres et des ressources qui étaient auparavant offerts par le MAINC. Ces ententes augmentent le financement de base accordé à ces Premières nations au Yukon, leur permettant ainsi d'exécuter les activités nécessaires à la gestion des terres, des minéraux et des forêts et de participer plus efficacement à tous les aspects des activités de gestion des ressources réalisées par les gouvernements fédéral et territorial partout au Yukon.
- Le MAINC continue d'encourager l'établissement d'un *environnement sain* par l'entremise d'activités telles que le travail en partenariat pour décontaminer les sites de déchets nocifs dans le Nord et le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, qui traite des produits pouvant contaminer les aliments traditionnels.
- Le MAINC est chargé de préparer une *stratégie visant à trouver des projets d'énergie renouvelable rentables*. Cette stratégie est actuellement élaborée avec 20 autres ministères fédéraux et en étroite consultation avec les résidents des trois territoires. Grâce à l'élaboration d'une approche décisionnelle qui étudie les aspects environnementaux, économiques et sociaux, la stratégie engendrera une approche envers la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement qui renforcera les collectivités et les économies dans le Nord.



Source : Hans Blohm

- À la suite des recommandations du gouvernement fédéral, BHP Diamonds Inc. a signé des *ententes sur les répercussions et les avantages* avec quatre groupes autochtones. Cette initiative a entraîné la création de quelque 400 nouveaux emplois pour les résidents du Nord, et d'autres sociétés d'exploitation des diamants sont en voie de négocier des ententes semblables.
- Les *programmes d'avantages sociaux*, qui sont conditionnels à l'obtention de permis d'exploration pétrolière et gazière dans le Nord, contribuent à améliorer les perspectives d'emploi pour les résidents du Nord et à stimuler la création de nouvelles entreprises. Par exemple, Fort Liard affiche un taux d'emploi presque parfait.
- En sa capacité de pays directeur de l'*Initiative pour le projet des enfants et des jeunes de l'Arctique* du Conseil de l'Arctique, le Canada a conçu des indicateurs permettant d'étudier et d'évaluer l'état de santé actuel des enfants et des adolescents de la région arctique. Cette évaluation fournira les données nécessaires à l'élaboration d'une politique sur la santé et à l'établissement de priorités pour la planification de programmes de santé. Simultanément, le MAINC a inauguré un programme de stages pour les jeunes du Nord, leur permettant d'en apprendre sur les pratiques de développement durable dans d'autres pays.



- Dans le but d'augmenter l'accès à l'enseignement postsecondaire dans le Nord, le MAINC a participé activement à l'implantation d'une *université de l'Arctique*. Cette « université ouverte » a recours à la technologie de l'informatique pour lier les institutions d'enseignement de l'Arctique et offrir à la communauté arctique un meilleur accès aux programmes d'enseignement.
- Une des priorités de la nouvelle *dimension nordique* de la politique étrangère du Canada est de renforcer la coopération bilatérale sur les questions nordiques entre le Canada et la Russie. Par l'entremise du protocole d'entente MAINC-Goskomsever, le MAINC a réussi à faciliter l'établissement de liens entre les municipalités nordiques du Canada et de la Russie, afin d'améliorer la capacité des résidents du Nord d'explorer de nouvelles occasions d'affaires. De plus, le projet de marketing de produits nordiques élaboré par le MAINC a présenté un bilan de l'expérience nordique en ce qui a trait au commerce du gibier (caribou) dans le nord de la Russie.
- L'*Initiative pour l'acquisition des ressources* aide les Premières nations et les Inuits à fonder des entreprises axées sur les ressources viables. La réussite des partenariats entre les chefs d'entreprise autochtones et les ministères fédéraux et provinciaux par l'entremise de la création de comités d'examen de projet régionaux constitue un élément clé. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest continuent de consulter leurs représentants autochtones pour créer de tels comités, lesquels devraient entrer en activité au cours de l'exercice 2000–2001.
- Une initiative de Ressources naturelles Canada visant à déterminer des *projets d'énergie renouvelable* viables dans les collectivités éloignées du Canada a eu pour résultat de faire progresser plusieurs projets dans les collectivités autochtones du Nord, dont des projets sur le chauffage au moyen de l'énergie solaire et la biomasse et de petits systèmes hydroélectriques.
- Dans le cadre du *Programme communautaire de participation aux pêches* de Pêches et Océans Canada, des travailleurs sur le terrain embauchés par sept organisations autochtones de six collectivités nordiques ont préconisé la gestion coopérative des pêches à l'échelle communautaire. Ils ont effectué la collecte des données clés sur les prises, contribué à améliorer les pratiques de manutention et de transformation du poisson et eu recours à des membres de la collectivité pour trouver des solutions aux problèmes de gestion des pêches.



Source : Hans Blohm